

COMPTE-RENDU RÉUNION VISIOCONFÉRENCE avec la FFPJP

Samedi 28 Novembre 2020

La FFPJP a donné rendez-vous à ses organes déconcentrés pour une réunion en visioconférence : la première du genre.

Les Comités Départementaux, régionaux, le Comité Directeur et quelques invités (Direction technique Nationale, Administrateur) étaient conviés (113 participants).

Le Président, Joseph CANTARELLI, débutait la visioconférence par un message d'introduction : 2 points principaux seraient les axes de discussion.

- Situation sanitaire
- Report du congrès fédéral

Le président imageait ses propos :

« La situation de la pétanque est un défi majeur devant un mur dont nous ne connaissons pas la hauteur ».

Toutes les fédérations sont atteintes par des baisses de licences et l'impossibilité de pratiquer leur discipline.

Le président constate le manque d'intérêt de la Ministre pour le sport amateur.

Pour le Président, le prix de la licence ne doit pas être un problème ni l'augmentation de 2€ pour le Centre national.

Il insiste sur les mesures du gouvernement, d'aide aux clubs via le pass-sport, le fonds de perte de billetterie, et le fonds de perte de licences.

Il va adresser une lettre au Ministre des Sports pour l'alerter sur la situation de la pétanque dans le sport amateur. Il ne reste pas inactif, il a mis en place plusieurs axes de travail :

- 1 groupe de travail sur l'adaptation du calendrier 2021 suite à la situation sanitaire,
- Le projet de Centre National reporté d'un an,
- Le budget de la fédération sera établi sur une simulation d'effectifs de moins 15%,
- 1 campagne de sensibilisation pour la reprise des licences en 2021 sera faite,

Le président achevait son introduction par une de ses priorités qui est de préserver au maximum la santé des pratiquants de la pétanque dans le contexte sanitaire actuel.

La parole a été donnée à Mr Xavier GRANDE : Les Assemblées générales des associations suivant le décret du 29/10/2020 pourront avoir lieu en présentiel, en respectant le protocole sanitaire, à partir du 20/01/2021. Une intervention est prévue pour la pratique individuelle de la pétanque auprès du Ministère des Sports (voir dernier communiqué de la Fédération)

La parole a été donnée à Mr Jean-Marie MARAUX, Trésorier Général de la FFPJP : La présentation du budget 2020. La trésorerie, arrêtée au 30 Novembre présente un excédent de 68 000€, avec des recettes en baisse de 395 000€ et des dépenses en baisse de 463 000€. La baisse d'effectifs est de 7%, soit environ 20000 licenciés.

Au cours du mois de Janvier, un budget prévisionnel 2021 sera établi comprenant un plan de relance de l'activité de 140 000€, une provision pour le Centre national de 70 000€, une compensation de perte de licences de 500 000€ et pour la Direction technique Nationale 200 000€.

Ce budget prévisionnel sera monté avec une simulation d'une baisse d'effectif de 50 000 licenciés environ.

Les Comités départementaux ont payé leur fiche financière 2020, sauf 6 d'entre eux.

L'acompte versé par les Comités départementaux en mars de chaque année (75 %) est différé à fin Avril 2021 (50 %)

Les mutations seront facturées au dernier acompte (fin 2021).

La parole est donnée à Corinne VEROLA pour présenter les réflexions et les scénarii du groupe du travail sur le calendrier 2021. Les décisions seront prises par le Comité Directeur après le 20 Janvier 2021.

TROIS SCENARII sont à l'étude :

- 1) Reprise d'activité au 20 Janvier
- 2) Reprise d'activité au dernier week-end de mars
- 3) Reprise d'activité au dernier week-end d'Avril

La discussion est basée sur les priorités de la FFPJP à maintenir :

- Championnats de France de pétanque et de Jeu Provençal 2021
- Coupe de France 2020 et 2021
- Championnats des Clubs (nationaux, régionaux et départementaux 2020/2021)

→ 3 sondages ont été effectués pour ces scénarii :

1^{er} sondage : report du championnat de tir en 2022 (90% pour - 10% contre)

2^{ème} sondage : faites-vous, dans vos départements des pré-qualificatifs ou secteurs pour vos championnats départementaux ? (CD21 - NON)

3^{ème} sondage : Etes-vous pour la suppression de ces pré-qualificatifs ou secteurs (51 % Pour - 49% Contre)

Ces trois scénarii sont étudiés par le Groupe de travail sur le calendrier et plusieurs pistes sont étudiées. La décision finale sera prise par la FFPJP en fonction de la crise sanitaire.

Le président nous enjoint à ne pas faire nos calendriers trop tôt.

Un formulaire de mutation électronique est à l'étude. Toute mutation vers l'Europe doit transiter du Comité Départemental vers la Fédération qui valide ou non cette demande.

Le président a, ensuite, répondu à plusieurs questions sur le budget.

La prochaine visioconférence devrait avoir lieu fin Janvier.